

Richesse et valeur dans une perspective de soutenabilité

Jean-Marie Harribey

ContreTemps, n° 4, mai 2002, Ed. Textuel, p. 71-84

L'accumulation du capital a conduit le monde, à la fin du XX^e siècle, vers une double crise dont la confluence et l'ampleur sont sans précédent dans l'histoire. Le capitalisme tente de répondre à la suraccumulation par une financiarisation accrue qui permettent la liberté de circulation des capitaux et le renforcement de l'exploitation de la force de travail salariée. Et, à cette première crise, s'ajoutent les contradictions nées d'une mise en coupe réglée des ressources naturelles imposée par un développement économique orienté par la recherche de profit et de plus en plus dévastateur et pollueur.¹

Les conflits de classes aujourd'hui renvoient au processus d'achèvement de la révolution bourgeoise du droit de propriété. La propriété des biens de production au sens classique ne suffit plus pour assurer l'avenir de la valorisation du capital. Il faut à celui-ci un champ ouvert à l'infini. Tel est le sens de la « marchandisation du monde », c'est-à-dire la privatisation des services publics, la création de droits de propriété sur les ressources comme l'eau et l'air, la brevetabilité du génome des espèces vivantes et de toutes les connaissances humaines actuelles et futures.

Ce processus peut être analysé comme le triomphe de la *valeur* sur la *valeur d'usage* ou de la *valeur* sur la *richesse*. La critique de ce processus exige donc d'exhumer des catégories que l'économie politique avait jadis mises à l'honneur mais que l'idéologie libérale néo-classique avait rejetées parce que Marx en avait fait le pivot de sa critique du capitalisme. Ces catégories, loin d'être obsolètes, constituent le socle théorique pour comprendre les enjeux dissimulés derrière le concept de « soutenabilité » et déchirer le consensus mou qui entoure le « développement soutenable » ou « durable », dont tout le monde se réclame, des premiers pollueurs de la planète aux opposants les plus résolus au capitalisme libéral, en passant par tous les responsables politiques. Ce concept est paré de toutes les vertus sociales et écologiques depuis que le Rapport Brundtland [CMED, 1987, p. 51] en a donné la définition : « Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » Pourtant, sans parler des difficultés énormes de mise en œuvre de mesures susceptibles d'infléchir le cours du développement dans un sens moins polluant et plus équitable parce cela heurte de front les intérêts capitalistes, il faut dire que le concept de soutenabilité, dans son acception la plus fréquente, est miné par une confusion théorique rédhibitoire : celle entre richesse et valeur au sujet de la nature. Confusion que l'on aurait tort de prendre pour innocente car c'est sur elle que s'appuient les théoriciens libéraux pour essayer de donner un semblant de légitimité à la marchandisation des ressources naturelles et à la privatisation du « vivant ».

Nous esquisserons ci-dessous une critique de la vision libérale de la nature en examinant trois questions. Dans un premier temps, nous proposerons un retour sur les catégories de richesse et de valeur. Ensuite, nous montrerons que la nature n'a pas de valeur économique intrinsèque et que sa « valeur » appartient à un autre registre, d'ordre philosophique, éthique et politique. Enfin, les valeurs qu'il s'agit de promouvoir renvoient à des rapports sociaux dans lesquels la préservation des conditions de reproduction des systèmes vivants deviendrait possible.

¹ . Pour une analyse plus précise, voir Harribey [1997, 2001-a].

1. Les catégories de richesse et de valeur

La valeur obnubilait les fondateurs de l'économie politique classique, au moment de l'émergence de la rationalité économique, et elle disparaîtra ensuite, en tant que thème de discussion, lorsque la science économique réussira à oublier et faire oublier son thème générique pour devenir une simple mise en forme – formalisation – des catégories les plus triviales du sens commun. La valeur procédant du marché et de lui seulement, à en croire les théoriciens néo-classiques, comment évaluer les biens naturels et les services qu'ils rendent si leur existence ne dépend pas du marché ni même de quelque activité humaine et si les biens naturels sont réputés sans valeur car inépuisables ?

La valeur réapparaît aujourd'hui avec la remise en cause de la rationalité économique dont les résultats semblent devenus si irrationnels ou en tout cas si peu raisonnables au regard de l'impossible recul de la pauvreté dans le monde et de l'inéluctable détérioration de la planète. Cependant, la valeur ne réapparaît pas simplement sous sa forme ancienne (qu'est-ce qui mesure la valeur ?) mais sous une forme subvertie (qu'est ce que mesure la valeur ? quelle(s) valeur(s) prend-on en compte ?). La mise à nu de l'ambiguïté fondamentale du « développement soutenable » passe par le réexamen de la question de la valeur au sens économique et au sens philosophique, éthique et politique. La démystification qu'il s'agit de conduire touche à tout le corpus de la « science économique », mais la remise en cause de l'idéologie économique n'est pas possible en restant exclusivement sur le terrain de l'économie. La critique du développement productiviste doit être une critique des rapports que nouent les hommes entre eux à l'occasion de leurs rapports avec la nature parce que ces derniers sont établis dans le cadre de rapports sociaux, ou, comme le dit Altvater [1997], parce que le rapport à la nature est un rapport social.

Une distinction fondamentale

La distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange fut établie par Aristote [1993, p. 115] : « Commençons l'étude de la chrématistique par ceci : de chaque objet possédé il y a un double usage ; dans les deux cas il s'agit d'un usage de la chose en tant que telle, mais pas en tant que telle de la même manière : l'un est propre et l'autre n'est pas propre à l'objet. Ainsi une chaussure sert à chausser et à être échangée (...). » La recherche de valeurs d'usage définit l'*économie*, sous-entendu l'économie domestique ou l'administration familiale², alors que l'activité d'échange relève de la *chrématistique*, c'est-à-dire l'art d'acquérir des richesses qui ne comporte pas de limite.

Mais la confusion entre la raison de l'échange et la mesure de celui-ci fut confortée par les scolastiques et, malgré l'effort des classiques, ne fut jamais dissipée. Elle culmina avec le marginalisme qui établit que les rapports des utilités marginales aux prix des biens sont égaux mais qui prit le résultat de l'échange pour le fondement de celui-ci. La théorie néo-classique échoue à répéter l'antinomie de la loi de la valeur classico-marxienne et la loi de la rareté, et cet échec tient au fait qu'elle ignore que la loi de la valeur est incluse dans celle de la rareté puisque l'existence de la rareté est une condition nécessaire de l'entrée en action de la loi de la valeur (valeur \Rightarrow rareté). Mettre exclusivement l'accent sur la rareté physique indépendamment de la société dans laquelle cette rareté apparaît, est vécue, voire est secrétée, équivaut à évacuer de l'analyse économique les rapports sociaux. Montrer la relation entre la rareté et le travail équivaut à les réintroduire.

La richesse, c'est plus que la valeur

L'ensemble des richesses disponibles (ou valeurs d'usage) dans la société capitaliste à un instant donné est constitué de quatre séries d'éléments :

² . La politique était pour les Grecs l'art d'administrer la cité et incluait donc l'économie.

- les marchandises issues du travail aliéné dont la finalité est de valoriser le capital ;
- les valeurs d'usage non marchandes mais monétaires produites dans le cadre collectif des administrations ;
- les valeurs d'usage non marchandes et non monétaires produites de manière privée pour soi et ses proches (une large part de cette catégorie comme de la précédente contribue à la reconstitution de la force de travail) ;
- les éléments fournis par la nature, indépendamment du travail exercé sur eux et de l'usage actif ou contemplatif qui en est fait.

S'ajoutent une cinquième forme de richesse bien réelle mais non quantifiable, celle qui est constituée par la qualité des relations sociales, ainsi qu'une sixième forme de richesse potentielle, non réductible à des valeurs d'usage : les expressions multiples et variées des capacités créatrices des individus.

Ce qu'on appelle communément la loi de la valeur, c'est-à-dire celle dont Marx, à la suite des classiques et en partie contre eux, a donné les linéaments, ne s'applique qu'à la première catégorie de richesses : les marchandises qui sont valeurs d'usage et en même temps valeurs d'échange (et donc valeur venant accroître le capital). Les éléments naturels, en eux-mêmes, ne rentrent pas dans le champ d'application de cette loi parce que la nature ne produit pas de valeur mais fournit seulement des richesses-valeurs d'usage. Seule y entre la transformation éventuelle de ces éléments par l'industrie humaine qui les fait devenir des marchandises : les éléments naturels extraits et transformés intègrent alors la première catégorie.

La qualité des relations sociales et les potentialités créatrices prouvent que l'ensemble de la richesse n'est pas réductible à l'activité économique comme pourrait le laisser croire une mauvaise interprétation de l'économie politique classique. Marx [1968, p. 308] avait pleinement conscience de cela en écrivant : « La vraie richesse étant la pleine puissance productive des individus, l'étalon de mesure en sera non pas le temps de travail, mais le temps disponible ».

La fraction de la richesse constituée par les seules marchandises augmente au fur et à mesure que progresse la production, entendue comme volume physique ou quantité de valeurs d'usage. Si cette quantité progresse au même rythme que la productivité du travail, la quantité globale de travail reste la même, et par suite, la valeur, qui n'est que l'expression de cette dernière, ne varie pas. La valeur globale des marchandises n'augmente que pour autant que la production progresse plus rapidement que la productivité. Le fait que l'ensemble des valeurs d'usage englobe les valeurs d'usage qui ont, en outre, une valeur d'échange ne doit pas occulter celui que, en dynamique, l'évolution de la quantité de valeurs d'usage ne va pas nécessairement dans le même sens que celle de la quantité de valeur. La quantité de valeurs d'usage peut très bien augmenter alors que leur valeur globale diminue si la productivité du travail progresse plus rapidement que la production. *A fortiori*, les valeurs d'usage correspondant aux deuxième, troisième et quatrième catégories de richesses (ainsi d'ailleurs que les cinquième et sixième) sont totalement indépendantes d'une quelconque valeur.

Les deux distinctions, d'abord entre les différentes formes de richesses, ensuite entre valeurs d'usage et valeur, sont cruciales. En refusant ces distinctions, l'idéologie économique se livre à un coup de force théorique : assimiler la croissance de la richesse à la croissance de la seule première forme de celle-ci ; puis, une fois cette assimilation imposée, fonder la valeur sur la valeur d'usage et justifier la marchandisation du monde, sans soupçonner ou en feignant d'ignorer que l'extension de la marchandise à toutes les sphères de la vie humaine au nom de l'accroissement de la première forme de richesses peut alors entrer en contradiction avec l'extension, voire la préservation, des cinq autres formes, le point ultime de cette contradiction étant que la première forme de richesse augmente en même temps que

l'aliénation, la pauvreté et la dégradation de la nature. En bref, la contradiction est que cette richesse-là entraîne l'insoutenabilité sociale et écologique.

Une objection fréquente à la thèse défendue ici pourrait être : peut-on apporter une preuve décisive, au sens d'une preuve scientifique, de l'irréductibilité de la valeur d'usage à la valeur ? La réponse est : oui, car il suffit d'un contre-exemple. La lumière du soleil est nécessaire pour faire pousser du blé et, pourtant, le prix du blé ne contient pas la « valeur » de la lumière solaire qui n'a aucun sens. Le lait bu par le nourrisson au sein de sa mère a une valeur d'usage mais n'a pas de valeur d'échange, tandis que le lait en poudre mis dans le biberon a une valeur d'usage et une valeur d'échange. Ainsi, toute richesse n'est pas valeur, ce qu'Aristote, Smith et Ricardo avaient bien pressenti et que Marx avait répété inlassablement.

2. Quelle valeur de la nature ?

Say [1840, p. 68] avait eu une intuition à laquelle il ne donna malheureusement pas suite : « Ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles (les ressources naturelles) ne sont pas l'objet des sciences économiques. » Certes, l'intuition que la science économique ne peut s'occuper de la nature est tirée d'une prémisse fautive : l'affirmation de l'inépuisabilité des ressources. L'erreur avait consisté à déduire de la gratuité des ressources leur caractère inépuisable, alors que seule la proposition inverse aurait eu un sens : si les ressources étaient inépuisables³ et obtenues sans aucun travail, elles seraient gratuites. Indépendamment de cette erreur logique, il est vrai qu'à partir du moment où une ressource naturelle conditionne la vie, elle devient aussi inestimable que la vie elle-même : au sens familier de l'expression, elle n'a pas de prix. Cette conclusion est dramatique pour la théorie néo-classique parce qu'elle ruine définitivement tout espoir de trouver une évaluation monétaire de la nature qui permettrait de justifier le recours aux mécanismes du marché pour gérer la planète de telle sorte que l'équité intergénérationnelle soit garantie.

C'est pourtant dans cette impasse que s'est engagée la théorie dominante lorsque le mythe de l'inépuisabilité des ressources naturelles s'évanouit. Elle ne pouvait aboutir qu'à réduire les processus biologiques à des phénomènes monétaires et à rendre équivalents des temps incommensurables entre eux, le temps de l'économie et le temps de la vie. Les controverses sur la soutenabilité portent donc sur des approches contradictoires de la valeur.

La nature n'a pas de valeur économique intrinsèque

Plus un élément naturel possède une utilité pour l'homme, soit directement, soit pour son activité économique, plus sa valeur d'usage sera considérée comme « grande ». S'il conditionne la vie, cette valeur d'usage pourra être dite « infiniment grande ». Mais, associer à cette valeur d'usage « infinie » une valeur d'échange qui le serait aussi n'aurait pas de sens, pas plus que n'en aurait à son sujet la notion d'utilité marginale décroissante. En effet, si chaque bouffée d'air est indispensable au maintien en vie, elle ne représente pas moins d'utilité que la précédente. Dans la mesure où les éléments naturels ne sont pas produits, les économistes de l'environnement reconnaissent avoir recours à un « prix fictif »⁴ correspondant au coût marginal des mesures de protection ou de reconstitution auquel s'ajoute éventuellement une rente de rareté. Ils définissent ensuite une valeur économique globale de la nature comme la somme des valeurs d'usage, d'option, de quasi-option, de legs, d'existence et écologique. Cette démarche recèle plusieurs erreurs.

³ . On pourrait ajouter : non appropriées privativement. Mais si elles étaient en quantité infinie, on ne voit pas pourquoi ni comment elles seraient appropriées.

⁴ . Point [1990, p. 185 ; 1991, p. 43].

Premièrement, additionner des montants relevant de l'économie et des éléments relevant de l'éthique ou de l'esthétique n'est pas possible. Cette incohérence est une conséquence directe de la non distinction entre richesse et valeur, intenable logiquement et pourtant entérinée définitivement depuis Say par la « science économique ».⁵

Deuxièmement, les éléments naturels n'ont pas de valeur d'échange intrinsèque⁶ qui s'ajouterait à leur valeur résultant de la production réalisée lors de leur mise en exploitation. En outre, le coût de reconstitution des éléments naturels ne peut jamais être calculé exhaustivement s'ils sont épuisables. S'il s'agit de ressources naturelles reproductibles, elles sont utilisables à la suite d'une production humaine et la loi de la valeur retrouve un terrain d'application. S'il s'agit de ressources naturelles non renouvelables ou seulement partiellement reproductibles, leur préservation ou la réparation des dommages qui leur ont été causés étant le résultat de l'activité humaine, la loi de la valeur conserve sa validité, mais seulement pour mesurer ces coûts-là qui s'ajoutent aux coûts d'extraction, de transformation, bref les coûts de la production humaine, et non pour mesurer les coûts de l'auto-production naturelle des éléments naturels. D'ailleurs, les efforts gigantesques déployés par l'équipe de chercheurs dirigée par Costanza [1997] pour mesurer les services annuels rendus à l'homme par la nature ne donnent pas autre chose qu'une évaluation des activités économiques ayant pour support la nature⁷ et non pas une soi-disant valeur économique de la nature.

Troisièmement, la théorie fondant le prix sur l'utilité marginale est une fiction que seule l'existence d'une production préalable à l'échange permet de dissimuler : les prix relatifs reflétant les coûts de production, niveaux autour desquels agissent les fluctuations de l'offre et de la demande, on peut, *a posteriori*, après l'échange, déduire des rapports des prix ceux des utilités marginales. Traditionnellement, la théorie néo-classique postule qu'il existe une économie d'échange sans production. Personne n'est dupe pour les marchandises que, de toute façon, le travail humain produit avant qu'elles soient échangées, et à propos desquelles l'égalité entre les taux marginaux de substitution et les rapports des prix est un résultat du processus d'échange : le marché valide le travail social dépensé en fonction de la productivité et des conditions sociales de production et de mise en valeur du capital. La théorie néo-classique peut donc sans grand risque prendre l'apparence pour l'essence du phénomène et laisser croire que la valeur résulte du seul marché. Mais les apparences s'effondrent pour les éléments naturels qui ne sont pas le produit du travail humain. La création *ex nihilo* d'un marché pour transformer le statut des éléments naturels de non marchandises en marchandises ne pourrait provoquer l'effet attendu, fixer un prix de marché, que si ces pseudo-marchandises étaient auparavant produites. En l'absence de production des éléments naturels, cela devient impossible et tout prix qui leur est attribué ne peut être que *fictif* au sens plein du terme.

Quatrièmement, l'analyse en termes de surplus du consommateur et du producteur pour mesurer le surplus collectif repose sur une conception cardinale de l'utilité qui était pourtant censée être abandonnée⁸. De plus, d'un côté, elle suppose connus les consentements marginaux à payer des agents économiques censés mesurer leur surplus et donc la valeur des éléments naturels, et, de l'autre, elle prétend faire du processus d'échange une méthode de

⁵ . Voir Lantz [1977].

⁶ . Cette pseudo notion de valeur économique intrinsèque de la nature est avancée par quasiment tous les économistes néo-classiques de l'environnement rejoints par les tenants de la *Deep ecology* et reprise ou colportée sans aucune distance par les manuels [Bonnieux, Desaignes, 1998, p. 5 ; Beaumais, Chiroleu-Assouline, 2001, p. 51].

⁷ . Entre 16 000 et 54 000 milliards de \$ 1994 par an, mesurés par les consentements à payer des populations concernées.

⁸ . On peut lire Desaignes, Point [1990, p. 286-287 ; 1993, p. 9] pour constater que la notion d'utilité qu'ils retiennent est cardinale.

détermination des taux marginaux de substitution des biens privés aux biens publics permettant de déduire justement ces consentements marginaux à payer.⁹

L'économie politique est une science de la production et des conditions sociales de celles-ci. Elle n'est pas une science de la non production, et le regretter, à l'instar des pourfendeurs de l'économie politique classique et de sa critique marxienne, ou élargir le domaine de l'économie – et ses catégories – aux phénomènes de non production (la nature, la famille, l'éducation, la délinquance, etc.) tout en lui niant tout caractère social et historique, comme le font les adeptes de la théorie néo-classique, ne représente pas une avancée mais un recul trivial. Loin de dépasser l'approche classique des prix, les économistes néo-classiques effectuent un retour en arrière. Les physiocrates avaient clarifié la distinction entre la richesse entendue comme un stock, comme patrimoine, et la richesse entendue comme flux périodique, comme revenu. Smith avait fait un pas de plus en distinguant la richesse donnée (ressources naturelles) et la richesse produite qui peut être accumulée. Très logiquement, Ricardo avait limité le champ d'application de la théorie de la valeur aux marchandises produites et affirmé que les ressources naturelles n'avaient pas de valeur puisqu'elles n'étaient pas le fruit d'un travail. Ce qui ne signifie pas qu'elles ne soient pas de la richesse. Pas plus qu'elles ne puissent pas avoir de prix. Mais en aucun cas ce prix ne mesurerait leur « valeur intrinsèque ». Il ne ferait que traduire une rente de situation, tel un monopole. En liant ce prix au régime de propriété régnant sur les ressources naturelles, on est renvoyé aux rapports sociaux.

Là où les néo-classiques, fraîchement convertis aux préoccupations environnementales, feignent de voir une légèreté conceptuelle ou un mépris de la nature, il n'y avait chez les classiques que parfaite cohérence intellectuelle¹⁰. Le tort des classiques, sauf de Stuart Mill sans doute, et celui, au moins partiellement, de Marx, furent de croire que la capacité de transformation de la nature par le travail était sans limites. La thèse du développement illimité des forces productives est au fond une thèse profondément hégélienne qui fait le pari idéaliste que l'homme peut s'affranchir, par son travail, de toute contrainte matérielle. Le tort des néo-classiques est de croire qu'il est possible de traiter de la même manière la catégorie prix d'une ressource-stock et la catégorie prix d'une marchandise-flux. La plupart de leurs confusions sont déjà contenues dans l'œuvre de Say [1972, p. 67] quand celui-ci considère que la nature produit une valeur d'usage et aussi une valeur d'échange qu'il identifie à la première parce qu'il a absolument besoin de cette identification pour avancer son concept de services producteurs et justifier indifféremment la rémunération du travailleur, du capitaliste ou du rentier. L'incapacité à distinguer valeur d'usage et valeur d'échange chez Say équivaut à l'incapacité à distinguer richesse et valeur chez Bentham [*in* Ricardo, 1962, p. 284] : « Les termes de *richesse* et de *valeur* s'expliquent l'un par l'autre. »

En refusant de reconnaître la différence fondamentale entre valeur d'usage et valeur d'échange, en fondant la seconde sur la première, les économistes néo-classiques justifient par avance la marchandisation du monde puisque l'extension des valeurs d'usage et donc de la satisfaction qui en est retirée ne peut provenir que de celle des valeurs d'échange, de la « valorisation », de la « mise en valeur », disent-ils. Mais, si l'évaluation monétaire de la nature s'avère difficile sinon impossible, ils ne peuvent plus résoudre le problème des externalités et donc de la pollution.

⁹ . Cette critique rejoint celle bien connue contestant que des agents puissent prendre des décisions en fonction de prix extérieurs alors que ce sont leurs décisions qui sont censées déterminer ces prix. Voir notamment Dupuy [1991].

¹⁰ . Rappelons que Marx a répété plusieurs fois : « Le travail n'est donc pas l'unique source des valeurs d'usage qu'il produit, de la richesse matérielle. Il en est le père, et la terre la mère, comme dit William Petty. » [Marx, 1965, p. 571]. « Le travail n'est pas la source de toute richesse. La nature est tout autant la source des valeurs d'usage (et c'est bien en cela que consiste la richesse matérielle !) que le travail, qui n'est lui-même que la manifestation d'une force matérielle, de la force de travail humaine. » [Marx, 1965, p. 1413].

La gestion de la nature ne peut être marchande

Le modèle de développement industriel a fonctionné pendant deux siècles sur la croyance en l'inépuisabilité des ressources naturelles. Lorsque cette croyance s'est effondrée, les économistes néo-classiques ont tenté d'intégrer l'environnement dans le modèle d'équilibre général walrasien. Les rentes prélevées au fur et à mesure de l'épuisement des ressources, qui sont égales à la différence entre le prix et le coût marginal des ressources, doivent être réinvesties pour produire du capital substitut aux ressources épuisées ; ces rentes croissent de période en période d'un taux égal au taux d'actualisation.¹¹ C'est la conception de la soutenabilité dite *faible* par opposition à la soutenabilité *forte* dans laquelle le maintien du stock de ressources naturelles est au contraire recherché sans faire appel à la substituabilité. Il est ainsi postulé dans la soutenabilité faible que le progrès technique sera toujours capable de modifier les processus productifs dans un sens de moins en moins polluant. Il est à noter que la substituabilité entre biens est une hypothèse consubstantielle à la conception néo-classique de la valeur¹².

L'intégration de l'environnement au calcul économique repose sur l'internalisation des externalités selon deux modalités. La première est la tarification imaginée en 1920 par Pigou [1958]. La seconde est l'émission de droits à polluer selon la théorie de Coase [1960] : l'internalisation peut être obtenue sans intervention de l'Etat autre que l'établissement de droits de propriété et par la seule négociation marchande entre les pollués et les pollueurs, quelle que soit la répartition initiale des droits entre eux. Chaque agent économique est incité à se procurer des droits à polluer tant que leur coût marginal reste inférieur à celui des mesures de dépollution. L'optimum social serait atteint puisque les prix des droits à polluer s'élèvent au fur et à mesure que les contraintes environnementales se renforcent.

Quelles sont les plus graves limites de cette approche de l'équité entre les générations ?

Premièrement, un taux d'actualisation est non pertinent pour prendre en compte l'avenir à très long terme d'autant plus que les décisions en matière d'environnement se heurtent à l'incertitude entourant leurs conséquences dans l'avenir lointain. Le taux d'actualisation est le moyen d'exprimer la préférence du présent au futur : plus le taux sera élevé, plus la dépréciation du futur sera forte. Mais, d'une part, la notion d'actualisation a été forgée pour estimer la rentabilité de placements monétaires. Appliquée à la gestion des éléments naturels, elle attribue à ceux-ci une valeur future inférieure à leur valeur actuelle : l'intérêt des générations à venir qui les utiliseront est donc sacrifié. D'autre part, la procédure d'actualisation introduit le temps dans le calcul économique. Or le temps économique n'a aucune commune mesure avec le temps biologique et écologique. Les processus de constitution et d'évolution des écosystèmes échappent à tout horizon humain.

Deuxièmement, en transformant les inconvénients subis par les individus dans leur environnement en avantages monétaires, on provoque un effet pervers pour l'environnement démontré par Pearce [1976] car la pollution ne donne lieu à une pénalité monétaire que lorsque le seuil de capacité d'auto-épuration de l'environnement est franchi. Comme cela a pour effet de rabaisser ce seuil, cela conduit progressivement à une dégradation inexorable. Le principe du pollueur payeur ne peut donc se substituer au principe de précaution car à lui seul il ne peut conduire à une gestion protectrice de la nature. La mise en place d'écotaxes n'est susceptible de produire des effets bénéfiques pour l'environnement que si elle est associée à des mesures de prévention visant à éviter ou diminuer la pollution et la dégradation et non pas seulement à réparer ces dernières ou, pire, à les compenser monétairement.

¹¹ . Voir Harribey [1997, p. 95-98].

¹² . Ainsi que le reconnaissent Bonnieux, Desaignes [1998, p. 118].

Des droits de propriété sur la nature

L'imputation des dégradations de la nature à l'absence de propriété privée – thèse sous-jacente à l'analyse de Coase qu'est venue accréditer celle du biologiste Hardin [1968] – est fondée sur une assimilation abusive de la propriété collective à la non propriété¹³. Elle procède d'une démarche analogue à celle qui avait conduit à la fin du XVIII^e siècle à la suppression progressive du système de l'*openfield* par les lois sur les enclosures, point de départ de l'accumulation primitive du capital.

Assiste-t-on à une tentative du même type en privatisant les biens collectifs pour donner un nouveau champ d'extension à l'accumulation par la dépollution de ce qui aura été pollué auparavant ? Les libéraux se défendent de vouloir instaurer des droits de propriété privée sur l'air en mettant en place un marché des permis d'émission de gaz à effet de serre parce que, disent-ils, les permis n'ont qu'une durée de validité limitée, parce qu'ils ne sont pas transmissibles hors vente sur le marché et parce que ce qui devient marchand n'est pas le bien environnemental lui-même mais le droit de l'utiliser. Or, précisément, le droit d'usage rattaché aux permis équivaut à un droit de propriété temporaire sur l'environnement. De plus, soulignons le paradoxe suivant. Les permis d'émission représentent certes une restriction de l'autorisation de polluer par rapport à une situation où aucune réglementation n'intervient et où l'appropriation individuelle de l'environnement est totale. Mais la collectivisation du droit d'usage de l'environnement introduite par les permis d'émission est assortie d'une restriction de ce droit à ceux qui peuvent en payer le prix. Ce n'est ni plus ni moins que le principe de la privatisation. Enfin, remarquons la contradiction du raisonnement libéral récusant le reproche de créer des droits de propriété privée sur les éléments naturels après avoir expliqué que si ceux-ci n'avaient pas de prix, c'était justement à cause de l'absence de droits de propriété.

Ayant longtemps considéré la nature comme inépuisable et donc sans valeur d'échange, les économistes néo-classiques, pris d'un zèle nouveau, veulent (à tout prix) lui attribuer une valeur monétaire, comme gage de leur conversion à la cause de la nécessaire sauvegarde du « patrimoine » naturel. Leur raisonnement peut être schématisé ainsi en trois étapes :

- il n'y a pas d'autre valeur que la valeur économique ;
- il n'y a pas d'autre valeur économique que monétaire ;
- il n'y a pas d'autre valeur monétaire que marchande.

La deuxième partie du raisonnement est juste dans le cadre d'une économie monétaire. Mais la première, qui réduit la prise en compte de la nature à l'attribution d'une valeur économique à l'aide des seuls critères quantitatifs possibles, les critères marchands, est fautive. Elle est fautive parce que la nature est un ensemble de systèmes vivants irréductibles aux catégories marchandes : sa « valeur » n'est pas économique, elle est autre.¹⁴

3. Quelles valeurs privilégier ?

La gravité des crises écologique et sociale engendrées par l'accumulation du capital impose d'agir rapidement pour éviter que des seuils irrémédiables de dégradations soient franchis, et cela sans attendre que les rapports sociaux aient été radicalement transformés. Quels peuvent être alors les principes d'action pour préparer le long terme dès le court terme ?

¹³ . La frontière entre propriété collective et non propriété est ténue et dépend peut-être de l'existence ou non d'une protection (normes, amendes, taxes) de l'objet de la propriété par le représentant de la collectivité.

¹⁴ . La troisième partie du raisonnement est également fautive car il existe des productions monétaires non marchandes à l'intérieur des économies capitalistes.

La place des instruments économiques

Deux principes doivent être présents pour une éventuelle utilisation des instruments économiques. Le premier est d'écarter toute décision en fonction de la « maximisation de l'utilité » car cette notion est absurde : elle associe un principe de calcul à un concept purement qualitatif, l'utilité. Angel [1998, p. 19] écrit justement : « Notion pertinente dans une perspective benthamienne, la notion de maximisation perd tout sens dès lors qu'on cherche à l'étendre à l'utilité ordinale. En effet, si l'utilité est d'essence qualitative, les décisions ne sauraient être *in fine* **fondées** sur un calcul : le jugement quantitatif ne peut y être que second et le jugement qualitatif premier. »

Le second principe est de dissocier marchandisation et monétarisation. La première implique la seconde, c'est-à-dire que la seconde est la condition nécessaire de la première mais l'inverse n'est pas vrai.

Il s'ensuit que seule la marchandisation est à rejeter catégoriquement car elle ne peut que signifier appropriation privée. En revanche, il peut exister une place pour l'utilisation d'instruments monétaires de gestion. Mais, en ce qui concerne la nature, la mise en place de taxes (jugement quantitatif) doit être subordonnée à l'adoption de normes collectives ou à des transformations structurelles, par exemple sur le type d'infrastructures de transports, (jugement qualitatif). Les « prix » des éléments naturels ne sont donc pas des prix économiques (en aucun cas, une écotaxe ne représente une valeur de la nature) mais des prix politiques. D'où l'idée qu'un « marché » des droits de polluer est un non-sens parce que, même si des échanges de permis voient le jour, il ne s'agira pas d'un vrai marché, ne pouvant exister sans autorité publique internationale. Il sera simplement un instrument de répartition au plus offrant des droits d'usage de l'environnement. La répartition de ces droits doit donc s'organiser non sur des bases économiques mais sur des bases politiques dont le principe serait un droit d'usage égal pour tous les humains.

Une autre comptabilité ?

Il est vain de chercher une évaluation monétaire de la nature. Il est vain également de chercher une commensurabilité entre les éléments naturels et les marchandises ordinaires. L'application d'une quelconque loi de la valeur est donc exclue pour les premiers. Des recherches ont été entreprises pour élaborer des comptabilités-matières des ressources naturelles et des comptabilités de dépenses énergétiques à travers l'utilisation des ressources.¹⁵ Mais il est illusoire de chercher une voie de passage pour convertir en équivalent-travail ou en monnaie ces dépenses énergétiques.

En France, l'INSEE a dressé des comptes satellites de l'environnement en renonçant à une agrégation possible avec les comptes monétaires ordinaires. Des inventaires physiques de stocks ou de flux ne peuvent être ni agrégés entre eux ni agrégés avec la production recensée par la comptabilité nationale.

Entre développement et soutenabilité, ne faut-il pas choisir ?

Le concept de soutenabilité est né sous le double signe du recul de la pauvreté et de la préservation des écosystèmes pour garantir la justice à l'égard des générations actuelles et futures. Il devient crédible et opérationnel si trois principes sont respectés : responsabilité à l'égard des systèmes vivants, solidarité à l'égard de tous les êtres humains et économie des ressources naturelles et du travail humain.

Le régime d'accumulation financière qui prévaut dans le monde rend la soutenabilité impossible parce qu'il tend à accroître constamment le niveau d'exigence de rentabilité servie aux détenteurs du capital. Il ne peut en résulter qu'un affaiblissement de la position des

¹⁵ . Voir Naredo, Valero [1999].

travailleurs (insoutenabilité sociale) et une difficulté croissante à investir dans des processus de production non destructeurs (insoutenabilité écologique). En effet, pour un taux de croissance de la productivité et une part de la rente financière dans le produit global donnés, le taux de croissance de la rente financière est d'autant plus élevé que le temps de travail augmente, que l'emploi augmente et que la croissance des salaires et des investissements pondérés par leur part respective est faible¹⁶.

L'accumulation du capital marque la primauté de la valeur sur la valeur d'usage. Elle implique l'extension perpétuelle de la sphère de la marchandise. Sa justification idéologique prend le visage du développement. Il n'est pas certain que celui-ci soit compatible avec la perpétuation de la vie s'il ne signifiait pas autre chose qu'une croissance qui dure indéfiniment. C'est dire combien la qualité – la soutenabilité – de la vie suppose la régression, puis l'abolition du capital en tant que rapport social.

¹⁶ . Voir la démonstration dans Harribey [2001-b].

Bibliographie

- Altvater E. [1997], « Les contradictions de l'économie politique libérale dans un monde de ressources naturelles finies, Coûts globaux de cette société industrielle », *Page 2*, « La nature à bons comptes », Numéro spécial, n° 8-9, janvier-février, p. 23-39.
- Angel M. [1998], *La nature a-t-elle un prix ?*, *Critique de l'évaluation monétaire des biens environnementaux*, Paris, Les Presses de l'École des Mines.
- Aristote [1992], *Ethique de Nicomaque*, Paris, GF-Flammarion.
[1993], *Les politiques*, Paris, GF-Flammarion.
- Beaumais O., Chiroleu-Assouline M. [2001], *Economie de l'environnement*, Paris, Bréal.
- Bonnieux F., Desaignes B. [1998], *Economie et politiques de l'environnement*, Paris, Dalloz.
- CMED [1987], Rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, Montréal, Fleuve.
- Costanza R. (et al.) [1997], « The value of the world's ecosystem services and natural capital », *Nature*, vol. 387, n° 6630, 15 mai, p. 253-260.
- Coase R.H. [1960], « The problem of social cost », *The Journal of Law and Economics*, 3^e année.
- Desaignes B., Point P. [1990], « Les méthodes de détermination d'indicateurs de valeur ayant la dimension de prix pour les composantes du patrimoine naturel », *Revue économique*, vol. 41, n° 2, p. 269-319.
[1993], *Economie du patrimoine naturel, La valorisation des bénéfices de protection de l'environnement*, Paris, Economica.
- Dupuy J.P. [1991], « Temps du projet et temps de l'histoire », dans Boyer R., Chavance B., Godard O. (sous la direction de), *Les figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p. 97-134.
- Godard O. [2001], « Développement durable : exhorter ou gouverner ? », *Le Débat*, n° 116, septembre-octobre, p. 64-79.
- Hardin G. [1968], « The tragedy of the commons », *Science*, vol. 162, p. 1243-1248.
- Harribey J.M. [1997], *L'économie économe, Le développement soutenable*, Paris, L'Harmattan.
[2001-a], « Marxisme écologique ou écologie politique marxienne », in J. Bidet, E. Kouvelakis (sous la dir. de), *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, PUF, p. 183-200.
[2001-b], « La financiarisation de l'économie contre la soutenabilité ? Examen de quelques modèles », <http://harribey.montesquieu.u-bordeaux.fr/travaux/finance-insoutenable.pdf>.
- Lantz P. [1977], *Valeur et richesse, Aux marges de l'économie politique, Une approche de l'idée de nature*, Paris, Anthropos.
- Marx K. [1965 et 1968], *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tomes 1 et 2.
- Naredo J.M., Valero A. (dirs.) [1999], *Desarrollo económico y de traviolo ecológico*, Madrid, Fund. Argenteria & Visor Distrib., Col. « Economía y Naturaleza ».
- Pearce D.W. [1976], *Environmental economics*, London, Longman.
- Pigou A. [1958], *L'économie de bien-être*, Paris, Dalloz.

Point P. [1990], « Introduction », *Revue économique*, « Economie de l'environnement et du patrimoine naturel », vol. 41, n° 2, p. 181-194.

[1991], « Le prix de la nature », *Cahiers français*, « Environnement et gestion de la planète », n° 250, mars-avril, p. 39-44.

Ricardo D. [1962], *The works and correspondance of David Ricardo*, edited by P. Sraffa with the collaboration of M.H. Dobb, Volume III, *Pamphlets and papers 1809-1811*, Cambridge.

Say J.B. [1840], *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, Guillaumin, Librairie.

[1972], *Traité d'économie politique*, 1803, Paris, Calmann-Lévy.